COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JANVIER 2006

PRESENTS : MM. BOYER – LEROUGE – CATTIAUX- MERCIER - BRUEZ - LAUDE – WIART – FOULET– CUVILLIER - CARPENTIER –

MMes COQUART – CACHEUX – BRANCART - DEREGNAUCOURT

ABSENT EXCUSE : M. THUIN

1°) Centre de loisirs du 13 au 17 février 2006 :

- Participation des familles :
  - Enfants de Bourlon, y compris les enfants extérieurs dont les grands parents demeurent à Bourlon : 3.20 € / jour
  - Enfants extérieurs : 6.40 € / jour
  - Repas cantine : 3.60 € / repas
  - Garderie : 1.50€ / enfant
- Salaires de la Directrice, des animateurs et de l'agent de service :
  - Directrice : forfait de 550 € brut
  - Animateurs : taux horaire du SMIC (8€03 × 6 h 00 (jour) × 5 jours = 240 € 90
  - Agent de service : 161 € 72
- Bons vacances de la CAF aux familles
  - Dans le cadre du contrat « aide au temps libre et aux vacances », la convention signée permet la subrogation des bons délivrés aux familles par la CAF.

2°) Résultat d'exécution du budget au 31 décembre 2005 :

- excédent de fonctionnement : 163 734 € 33
- déficit d'investissement : 121 381 € 00
- soit un excédent de clôture de 42 353 € 33 qu'il faut corriger pour les dépenses engagées no mandatées de 6 101 € 00 et par des recettes non encaissées de 40 857 € 00, ce qui fait un excédent net de 77 109€ 33.
- La FCTVA pour l'année 2006 s'élève à 36 299 € 58

3°) Service des eaux :

Le Maire expose à l'Assemblée que le contrat d'affermage avec la Compagnies Générale des Eaux arrive à échéance le 31 décembre 2006. Il rappelle les contacts pris avec le SIDEN et le SIAN ainsi que les proposition faites par M. POYET, Directeur (réunion du Conseil Municipal du 27 octobre dernier)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à l'adhésion au SIDEN (service de distribution d'eau potable) et au SIAN (assainissement collectif et non collectif) à compter du 1er janvier 2007 et charge M. le Maire de mener à bien ce dossier. Le SIDEN et le SIAN procédant à la reprise de l'actif et du passif relatifs aux compétences transférées, le Conseil demande si le compte conventionnel du service des eaux (solde débiteur d'environ 13 400 € à son échéance au 31/12/2006) sera repris.

4°) Questions diverses :

- ***Subventions2006***

Le vote des subventions allouées aux associations communales sera vu lors de la prochaine réunion. Un courrier sera adressé aux présidents pour connaître leur souhait.

- ***Salle polyvalente***

L'assemblée émet un avis favorable à la pose d'un logo et souhaite donner un nom à cette salle. Il est demandé à chacun d'y réfléchir et de faire des propositions à la prochaine réunion.

- ***Achat du « livre d'or de notre mariage »***

Avis favorable à l'achat (10) du « livre d'or de notre mariage » qui sera remis lors de la célébration d'un mariage en mairie.

Le Maire, Jean-Luc BOYER